

PASSE
TON

BAFA

deviens animateur



Envie de te former ?

D'encadrer des enfants et des ados ?


La **Caf des Alpes-Maritimes** peut prendre en charge une partie des frais pour l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (Bafa)

3

étapes de formation

 une session théorique de formation générale (payante)

→ montant de l'aide locale 2024 : **400 €***

 un stage pratique effectué en centre de loisirs ou en centre de vacances

 un stage de perfectionnement (payant)

→ montant de l'aide nationale 2024 : **200 €**

montant de l'aide locale 2024 : **150 €***

(aides cumulables)

Pour tout savoir

par ici

Pour t'inscrire

par là



Conditions



avoir entre
16 et 25 ans



être allocataire
(ou présent sur le
dossier allocataire
des parents)



* Les fonds alloués à ces aides sont limités, ne tardez pas à renvoyer votre dossier de demande à la Caf